

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un patient du SSR et un résident de l'EHPAD de l'Hôpital du Val du Madon à Mattaincourt ont contracté une légionellose nosocomiale et sont décédés respectivement les 20 et 21 mars dernier.

La légionellose est une infection pulmonaire provoquée par des bactéries de l'eau : les légionelles (*Legionella pneumophila*). Elle est contractée par voie respiratoire par inhalation d'eau contaminée diffusée sous forme de micro-gouttelettes ou d'aérosols, à l'occasion de douches par exemple. Cette maladie ne se contracte pas au contact d'une personne infectée, ni en buvant une eau contenant des légionelles.

Dès les cas identifiés, l'établissement a mis en œuvre des mesures conservatoires afin d'assurer la sécurité des patients des soins de suite et des résidents de l'EHPAD (l'installation de filtres anti-légionelle sur les douches). Ces mesures, prises notamment en lien avec le médecin hygiéniste du CHED d'Epinal et l'Agence régionale de santé, sont de nature à garantir la sécurité des patients et résidents et à permettre de maîtriser le risque de contamination.

Toutefois, en tenant compte du temps d'incubation probable avant la mise en place des mesures conservatoires, les patients et les résidents ont fait l'objet d'une surveillance médicale spéciale. Aucun autre patient ou résident n'a contracté la maladie.

La légionellose étant une maladie à déclaration obligatoire, l'Agence régionale de santé (ARS) a été informée de chacun de ces deux cas et a engagé une enquête médicale environnementale afin de déterminer l'origine de la contamination et d'analyser la maîtrise des installations de production et de distribution de l'eau chaude sanitaire du bâtiment principal de l'établissement vis-à-vis du risque de prolifération de légionelles.

En conséquence, outre les mesures conservatoires immédiatement mises en œuvre pour gérer la situation, la fréquence des contrôles a été augmentée afin de surveiller au plus près la qualité de l'eau chaude sanitaire.

Même si la qualité de l'eau avait toujours fait l'objet des contrôles réguliers réglementaires, un audit complet du réseau d'eau par un bureau d'études qualifié est en cours afin de diagnostiquer sa vulnérabilité et les mesures préventives à prendre sur le long terme.

La direction de l'Hôpital regrette profondément cette situation et reste l'écoute des familles. L'ARS s'associe à la direction de l'hôpital pour présenter ses sincères condoléances aux familles endeuillées. L'ARS et la direction de l'hôpital remercient également l'ensemble des équipes médicales, soignantes et administratives de l'établissement pour leur mobilisation pendant toute cette période afin de s'assurer de la meilleure prise en charge des patients et résidents.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

CH Remiremont : direction@ch-remiremont.fr